



Stage pendant période de cours ? oui ou non

Par **francois**, le **20/08/2025 à 00:01**

Bonjour,

Je suis un étudiant qui va redoubler sa L2 de droit. J'ai environ 5 matières (2 ou 3 majeurs + 2 mineurs) à valider au 1er semestre, le 2e est validé.

Un cabinet de postulation devant les CA et TGI, vers le sud de la france, dans lequel j'avais fait un stage (rémunéré) l'année précédente veut me reprendre en stage pendant mon 2e semestre, mais aussi pendant le 1er semestre 1 ou 2 jours par semaine.

Pour décrire un peu, je dois faire des déclarations d'appel, constit, et gerer les messages RPVA. Les horaires sont classiques 9h - 17h. Pour le niveau de fatigue j'étais assez fatigué le soir mais je n'ai pas testé de travailler un cours juste après.

L'ambiance est sympa, je me sens super util et c'est rassurant pour moi de maitriser aussi tot les procedures.

Alors je me pose des questions et souhaiterai avoir des avis extérieurs:

- pensez vous que la charge de travail soit de trop si je fais le stage aussi au 1er semestre ? (je suis un peu désorganisé comme gars, c'est ce qui m'a fait redoubler)

- pensez vous que ce stage soit une plus value dans un dossier pour un master en droit des affaires à panthéon sorbonne (mon rêve ultime) ? J'ai peur que le recruteur se dise que la procedure civile ca n'a pas de rapport avec le droit des affaires

- pensez vous qu'il serait meilleur que je refuse et me lance dans la recherche d'un stage dans un cabinet de droit des affaires ? (ps: pour cet été personne ne m'a répondu j'ai fait une

centaine de candidature, je crois que personne d'un mec en L2 *sniff*)

- pensez vous qu'enchaîner des stages au même cabinet fasse un peu faignasse dans le dossier master ?

Merci par avance pour le temps que vous voudrez bien m'accorder

Francois

Par **Lorella**, le **20/08/2025 à 11:04**

Bonjour,

Validez votre 1er semestre est avant tout votre 1ère préoccupation. Concentrez-vous sur cet objectif. Ce sont vos notes qui vont compter.

Pour le 2è trimestre, visez plutôt un stage en droit des affaires. Voyez ici des annonces

<https://fr.indeed.com/q-stage-droit-des-affaires-emplois.html?vjk=8a49dc03263666b2>

https://www.hellowork.com/fr-fr/stage/metier_avocat-d-affaires.html

<https://www.pec.fr/candidat/recherche-stage.html/stage?motsCles=Stagiaire%20en%20droit%20des%20affaires>

Pouvez vous nous montrer votre CV (en supprimant bien sûr votre identité et coordonnées) ?
Faites un copier-coller

Par **vongola**, le **20/08/2025 à 16:37**

Bonjour,

Je suis d'accord avec Lorella. Valide votre année est le plus important. En revanche pour le second semestre vous pouvez faire un stage, c'est même conseillé. Vous pouvez garder ce stage sous la main et chercher un stage en droit des affaires.

Par **Lorella**, le **21/08/2025 à 10:29**

D autres offres de stage ici

https://www.village-justice.com/annonces/index.php?action=search&order_by=&ord=&14%5B%5D=174&multiselect=174&r

Par **Lorella**, le **21/08/2025 à 10:33**

Aidez-vous du contenu des offres de stage pour rédiger votre CV. Je ne dis pas de mentir, mais de voir ce que vous avez fait pour bien rédiger et donc de mettre en valeur vos actions et vous donner plus de chance pour obtenir un entretien.